

Adoption du programme d'investissement de l'Agence nationale des ports pour la période 2011-2015

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 28-12-2010 23:28:23

Le Conseil d'administration de l'Agence nationale des ports (ANP) a adopté le programme d'investissement de l'agence, d'une enveloppe de 3,1 milliards de DH pour le quinquennat 2011-2015, dont 1,2 milliard de dh budgétisés pour 2011.

Présentant les grandes lignes de ce programme, lors de la réunion du conseil d'administration de l'agence tenue récemment sous la présidence du ministre de l'Équipement et des Transports, Mme Nadia Laraki, directrice générale de l'ANP, a indiqué que ce programme prévoit l'aménagement du port sec dans la zone logistique multi-flux de Zenata dans le cadre de la stratégie nationale pour le développement de la compétitivité logistique du Maroc.

Ce port sec, d'une superficie d'environ 200 ha, contribuera à l'augmentation et à l'amélioration de la capacité de traitement du port de Casablanca, par l'affectation de zones dédiées au stockage des conteneurs et par l'émergence de nouvelles activités logistiques à valeur ajoutée, a-t-elle ajouté.

Le projet sera accompagné par l'amélioration de l'accessibilité et la connectivité du port de Casablanca à travers la réalisation de l'extension de la desserte nord du port pour le relier directement à la route côtière Casablanca-Mohammedia.

Par ailleurs, et afin d'améliorer le développement accéléré de l'activité des conteneurs au port d'Agadir, l'ANP a programmé en 2012, le lancement de l'extension du terminal à conteneurs sur une longueur de 190 m à une profondeur de -10,5 mètres. Le coût global de ce projet est estimé à 180 millions de dh.

Dans le même élan de mise à niveau des ports marocains, l'agence poursuivra durant l'année 2011, la réalisation du projet de mise en place d'un système d'information communautaire (EDI) et guichet unique " PortNet".

Ce projet devrait contribuer à l'amélioration de la qualité des services portuaires de manière générale, grâce à une meilleure anticipation des opérations portuaires dans une approche logistique globale de l'ensemble de la chaîne de transport.

Concernant les échanges maritimes du Maroc et l'activité enregistrée dans les ports gérés par l'ANP, le volume global du trafic portuaire a été de 71,3 millions de tonnes, en progression de 3,2% par rapport aux prévisions de réalisation 2010.

Les prévisions financières et les indicateurs au titre de l'année 2011 de l'agence tablent sur un chiffre d'affaires de 1,105 milliards de dh, une valeur ajoutée de 564 millions de dh, une capacité d'autofinancement de 176 millions de dh et un résultat courant de 129,5 millions de dh.

MAPF